

ÉCOLE DE MUSIQUE

DE L'UGDA

École de musique locale
du Syndicat Intercommunal
"SYNECOSPORT"



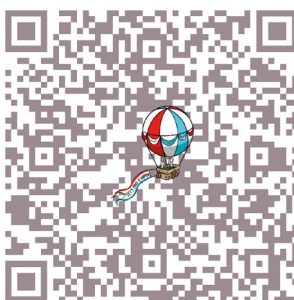
GEMENG
BECIT

GEMENG
manternach 

Enseignement musical
Division inférieure

Année scolaire 2023/2024

Scannt dëse QR-Code a fannt e flott
Wimmelbild a Depliante vun
Instrumenter:



Modalités d'inscription

1. Inscriptions

- **La date limite pour le renvoi de la fiche d'inscription pour l'année scolaire 2023/2024 est le jeudi 1^{er} juin 2023.** Les inscriptions nous parvenant après cette date ne peuvent être acceptées que sur le vu des places disponibles et seront mises automatiquement sur une liste d'attente.
- Est à considérer comme adulte: toute personne ayant atteint l'âge de la majorité au 31 août de l'année scolaire de référence.

2. Conditions d'admission générales

- Le nombre de places étant limité pour tous les cours, il sera tenu compte de la date de réception de l'inscription. La priorité sera donnée aux anciens élèves inscrits dans les délais ainsi qu'aux enfants.
- Les cours sont offerts uniquement aux personnes résidant des communes Bech et Manternach.
- La fréquentation des cours de la formation musicale jusqu'à la formation musicale 4 (certificat de la division inférieure) est obligatoire pour poursuivre la formation instrumentale. L'abandon du cours de formation musicale au cours de l'année entraînera l'arrêt obligatoire des cours d'instruments.
- Pour les cours d'instrument, il est obligatoire de disposer de l'instrument choisi.

3. Droits d'inscription

- Les droits d'inscription sont non remboursables.
- Aide étatique (pour subvenir au minerval de l'enseignement musical): Vous trouverez toutes les conditions et modalités sur notre site: <https://www.ugda.lu/ecole-de-musique/enseignement-musical/aide-etatique>.

COURS COLLECTIFS (sous réserve de changements sur le vu des inscriptions)				
Cours	Conditions d'admission	Jours et horaires de cours	Droits d'inscription (annuels)	
			Enfants	Adultes (à partir de 18 ans)
Éveil musical 2	à partir du Cycle 1.2 (5 ans au 31.08) de l'Ecole Fondamentale	Mardi 13h30 - 14h30	gratuit	/
Éveil musical 3	à partir du Cycle 2.1 (6 ans au 31.08) de l'Ecole Fondamentale	Mardi 14h30 - 15h30		
Formation musicale 1	à partir du Cycle 2.2 (7 ans au 31.08) de l'Ecole Fondamentale	Mardi 15h30 - 16h30		
Formation musicale 2	avoir réussi l'année précédente	Mardi 16h30 - 18h00		100 €
Formation musicale 3	avoir réussi l'année précédente	Jeudi 13h30 - 15h30		
Formation musicale 4	avoir réussi l'année précédente	Jeudi 15h30 - 17h30		
Ensemble instrumental « Mini Notes »	Instruments admis : vents (bois et cuivres) et percussion	Jeudi 17h45 - 18h45		
Ensemble instrumental « Pink Notes »	Instruments admis : vents (bois et cuivres) et percussion	Jeudi 18h45 - 19h45		

COURS INDIVIDUELS		
Cours	Conditions d'admission	
Instruments à vent et percussion/drumset: flûte traversière, clarinette, saxophone (soprano, alto, ténor, baryton), cuivres : trompette/bugle/cornet, cor en fa, cor / alto mib, baryton, tuba, trombone, bass mib/sib, percussion/drumset	suivre en parallèle un cursus de formation musicale à partir de la formation musicale 1 jusqu'à l'obtention du certificat de la division inférieure (formation musicale 4), Drumset: avoir réussi l'inférieur 1.1 et 1.2 de percussion	
Droits d'inscription (annuels)	Enfants	Adultes (à partir de 18 ans)
Éveil instrumental	gratuit	/
Inférieur 1 + 2		
Inférieur 3 + 4	75 €	100 €
Formation adulte (initiale, qualifiante)	/	

Les horaires des cours individuels seront fixés en concertation avec les enseignants avant la rentrée scolaire. La rentrée scolaire aura lieu le 18 septembre 2023.

Renseignements:

Syndicat Intercommunal "SYNECOSPORT"
Tel: 71 93 63 817 / E-Mail: secretariat@syncecosport.lu

École de musique de l'UGDA
Tony Andrich: 22 05 58 - 36 / tony.andrich@ugda.lu

Fiche d'inscription 2023/2024

Les formulaires d'inscriptions sont à adresser pour le **1^{er} juin 2023** au plus tard à :

Syndicat Intercommunal "SYNECOSPORT"

1 Schoulstrooss L-6831 BERBOURG / E-Mail: secretariat@syncecosport.lu

Les inscriptions nous parvenant après cette date ne peuvent être acceptées que sur le vu des places disponibles et seront mises automatiquement sur une liste d'attente.

La fiche est à remplir également par les anciens élèves !

<input type="checkbox"/> Bech	<input type="checkbox"/> Manternach
Matricule national de l'élève	
Prénom de l'élève	Nom de l'élève
Date de naissance	
<i>Le (la) soussigné(e)</i>	
Prénom et nom (parents/tuteurs)	
Téléphone / GSM	E-Mail
Rue et numéro	
Code postal et localité	
désire inscrire mon enfant <input type="checkbox"/>	désire s'inscrire <input type="checkbox"/>
ancien élève <input type="checkbox"/> nouvel élève <input type="checkbox"/>	

aux cours de musique suivants

Éveil musical	Éveil musical 2 <small>à partir du cycle 1.2 (5 ans au 31/08) de l'Ecole Fondamentale</small>	<input type="checkbox"/>	Éveil musical 3 <small>à partir du cycle 2.1 (6 ans au 31/08) de l'Ecole Fondamentale</small>	<input type="checkbox"/>
Formation musicale	Formation musicale 1 <small>à partir du cycle 2.2 (7 ans au 31/08) de l'Ecole Fondamentale</small>	<input type="checkbox"/>	Formation musicale 2	<input type="checkbox"/>
	Formation musicale 3	<input type="checkbox"/>	Formation musicale 4	<input type="checkbox"/>
Formation instrumentale	Instrument :			
Pratique collective instrumentale	Ensemble instrumental "Pink Notes"	<input type="checkbox"/>	Ensemble instrumental Mini Notes	<input type="checkbox"/>
	Instrument :			

Si l'élève a déjà suivi des cours de musique dans une autre école, indiquez-la et joignez-y les attestations respectives.

Si l'élève a déjà suivi des cours de musique dans une autre école, indiquez-la et joignez-y les attestations respectives.	Années d'études	Éveil musical :		École / Conservatoire :	
		Formation musicale :		École / Conservatoire :	
		Instrument (préciser) :		École / Conservatoire :	
Remarque éventuelle:					

L'École de musique de l'UGDA traite les données personnelles recueillies dans le cadre de ses activités en toute confidentialité et d'une manière sécurisée conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 Avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et conformément à la loi du 1er août 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel transposant en droit national le règlement précité.

L'École de musique de l'UGDA se réserve le droit de prendre des photos pendant ou à l'occasion des activités et manifestations organisées par l'École de musique de l'UGDA ou d'effectuer des enregistrements audiovisuels à cette même occasion. Les photos ainsi que le matériel audiovisuel pourront être utilisés par l'École de musique de l'UGDA dans le cadre de ses publications et pendant ses manifestations. La prise d'images se fera conformément aux dispositions de l'article 2 point 2 in fine de la loi du 11 août 1982 concernant la protection de la vie privée. Indépendamment de leur support, les images ainsi prises ne seront ni vendues ni mises à disposition de tiers.

Acceptez-vous de recevoir des informations sur les activités organisées par l'Ecole de musique de l'UGDA et l'UGDA (activités de formation et de perfectionnement, stages, concours, auditions/concerts...)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
---	------------------------------	------------------------------

Date et signature (pour les mineurs, signature du tuteur).

**Date limite des inscriptions :
Jeudi, 1^{er} juin 2023**

Toute inscription doit obligatoirement se faire moyennant ce présent formulaire (ou une photocopie), dûment rempli, signé et envoyé ou remis au complet (2 pages) à l'Administration Communale de résidence ou au responsable local concerné.

Les inscriptions nous parvenant après cette date ne peuvent être acceptées que sur le vu des places disponibles et seront mises automatiquement sur une liste d'attente.